

# Touraine

Marie-Laure Legay

Dans le ressort des Cinq grosses fermes, la Touraine formait, avec l'Anjou et le Maine, la généralité de Tours. L'historien dispose pour ces provinces d'une statistique financière intéressante établie à partir des états comptables des élections et des directions de la Ferme générale en 1762. D'après l'auteur, tous ces détails ont été directement extraits des Bureaux de l'intendance. Le document donne par ailleurs l'évaluation détaillée des frais de perception de chaque prélèvement. Produits (en l.t.) des droits levés par les Fermes générales dans la généralité de Tours (1762), AD Indre-et-Loire, C 336 et BM de Tours, ms 1212 Touraine se trouvait en pays de Grandes gabelles. Le sel venait de Nantes, remontait la Loire, puis la Vienne. Il était débarqué à Chinon, chargé sur des charrettes et distribué dans les greniers d'impôt. En 1762, la recette des droits sur le sel montait à 1 047 360 livres dans les six élections dépendant de Tours, soit 3, 7 livres par tête. Située au contact de pays rédimés (Poitou), la province était protégée par trois lignes de contrôle : en face des greniers de vente volontaire (Tours, Amboise et Langeais sur la Loire, Montrichard sur le Cher et Loches sur l'Indre) furent édifiés des greniers d'impôt (Saumur, Chinon (sauf la ville, en vente volontaire), Sainte-Maure, Richelieu (qui avait le privilège du sel de franchise), La Haye, Preuilly, puis Mirebeau), et plus au sud, des dépôts (Thouars, Châtelleraut, Le Blanc). Cette troisième ligne fut renforcée par des brigades placées le long de la Vienne, de Montsoreau à l'Île-Bouchard. La direction des gabelles de Tours préférait axer la défense sur les voies terrestres, mais elle remaniait souvent ses lignes de brigades pour les déployer sur le Cher et la Loire, comme en 1788. brigades de Coussay (6), Lairault (6), Cernay (6), Lençloître à cheval (6), La Jarrerie (6), Pas de Groie (6), La Bruère (6), Châtelleraut (6), pont d'Estrée (6) et Pouthumé (6). La deuxième ligne comprenait 93 hommes, répartis en deux inspections, celle de Loudun (42 hommes) avec les brigades de Basmenil (6), Ternay (6), La Bruyère (8), Loudun (6), Rossay (6), Maulay (6) et Neuil (8) ; et celle de Vellèches (51 hommes) avec les brigades de Faye-la-Vineuse à cheval ou Saint-Jouin (6), Guénet (6), La Marquiserie (8), Vellèches à cheval (6), la patache de Saint-Romain (8), Les Bernadries (8) et la patache de Rives (8). La troisième ligne comprenait 74 hommes sous la direction du capitaine de l'inspection de Chinon, avec les brigades de Brezé (6), Epiers (6), Faix (6), Roissé (6), Petit ou grand Ormeau (8), Chavenay (6), Marsay (8), Grazaïs (6), mais aussi les brigades de l'intérieur à Candès (8), Chinon (8) et

L'Isle-Bouchard (6). Dans le ressort du contrôle de Loches, la première ligne comprenait 88 hommes répartis entre l'inspection de Coussay (55 hommes) avec les brigades de Beaugard (6), Saint-Sauveur (6), Les Minaudières (8), Coussay (8), Messonneau (6), la patache de La Roche-Posay (8), Moulin aux Moines (6) et Yseures (6) ; l'inspection de Tournon-Saint-Martin (43 hommes) comprenait les brigades suivantes : Baratières (6), Varenne (6), La Pouzezières (6), Launay (6), Tournon-Saint-Martin (6), Condom (6) et Preuilly-la-Ville (6). La deuxième ligne s'organisait en une seule inspection basée à Preuilly avec les brigades de Habilly (6), Saint-Martin à cheval (6), Chaumussay (8), Preuilly à pied (8), La Rocherau à cheval (6), Martizay à pied (8) et Lingé à cheval (6), soit en tout 49 hommes. La troisième ligne en revanche s'organisait en deux inspections, celle de Nouâtre, soit 58 hommes répartis entre les brigades de Champigny (8), La Chevalerie (8), Chezelles (6), Rilly (6), Draché à cheval (6), Civray à cheval (6), la patache de Nouâtre (8) et la brigade du Port-de-Piles (9) ; dans le ressort de l'inspection de Saint-Flovier, on comptait 55 hommes répartis entre les brigades de Cussay (8), Ferrières à cheval (6), Sainte-Juliette à pied (6), Saint-Flovier (6), La Bretière (6), Cléré-du-Bois (6), Mars (6), Villiers (6) et Chatillon à cheval (4). Enfin, le contrôle général de Tours entretenait, sur la recette générale du tabac, un capitaine, un brigadier, un sous-brigadier et 9 gardes, ainsi que deux brigades installées à Langeais (6 brigadiers à pied) et à La Chapelle Blanche (6), soit en tout 24 hommes. Pour défendre ces lignes, la Ferme générale entretenait au total 596 hommes pour un coût annuel de 243 040 livres. Malgré tout, les faux-sauniers ramenaient des salogues du Poitou quantités de sel qui limitaient les profits de la Ferme générale. Les femmes notamment, passaient les lignes avec des chevaux chargés de sel, ce qui engagea le gouvernement à établir pour elles une prison à Sainte-Maure, maison de force très vite débordée par le nombre de détenues et finalement supprimées en 1727. Touraine (595 900 livres de recettes en 1762 dans les six élections de la province, soit 2, 1 livres par habitant), que ceux de l'Anjou (1, 7) et du Maine (1, 3). Ce fut toutefois sur l'idée que les denrées n'étaient pas chères en Touraine que Louis XV ordonna le retrait des troupes du Canada défaites en 1762 dans cette province. Contre ces taxes à la consommation, les habitants tentèrent de se défendre. La ville de Tours requéra contre la visite des commis par exemple. Elle dut toutefois accepter le règlement défini en février 1731 autorisant de telles visites lorsque la consommation, évaluée à l'entrée de la ville, était jugée suspecte. Touraine n'eût pas de direction des traites, des droits étaient enregistrés à Tours. La recette s'élevait en 1762 à 137 777 livres.

## Références scientifiques

### Sources archivistiques et imprimées:

- Sources archivistiques:

- AN, G1 73 : personnel, Direction des gabelles de Tours (bail de Mager)

- AD Indre-et-Loire, C 336, manuscrit Description des trois provinces de Touraine, Maine, Anjou et dénombrement de leur population (1762-1766) , 775 p.
- BM Tours, Ms 1212
- AN, G1 73 : personnel, Direction des gabelles de Tours (bail de Mager)
- AD Indre-et-Loire, C 336, manuscrit Description des trois provinces de Touraine, Maine, Anjou et dénombrement de leur population (1762-1766) , 775 p.
- BM Tours, Ms 1212

### **Bibliographie scientifique:**

- François Dumas, La généralité de Tours au XVIIIe siècle. Administration de l'intendant du Cluzel (1766- 1783), Paris, Hachette, 1894
- Micheline Huvet-Martinet, La répression du faux-saunage dans la France de l'Ouest et du Centre à la fin de l'Ancien Régime (1764-1789) , Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest, t.84, 2, 1977
- Brigitte Maillard, Les campagnes de Touraine au XVIIIe siècle. Structures agraires et économie rurale, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 1998
- Rolande Collas, La contrebande du sel entre Touraine et Poitou (1680-1790), Chambray-les-Tours, CLD, 2000

### **Citer cette notice:**

Marie-Laure Legay, *Touraine* in Marie-Laure Legay, Thomas Boullu (dir.), *Dictionnaire numérique de la Ferme générale*, [en ligne], 2023, <https://fermege.meshs.fr/notice/222>